

## 1. Présentation

L'Université Bretagne Sud (UBS), par l'intermédiaire de son Centre de Langues est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi à 4, rue Jean Zay 56321 LORIENT avec la déclaration d'activité N° 5356P012256.

Le Centre de Langues développe, propose et organise des certifications et des formations en présentiel, à distance ou mixtes. Les formations sont certifiantes ou qualifiantes.

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées les «CGV») s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations et les certifications organisées par le Centre de Langues, dont les tarifs et leur application sont votés en Conseil d'Administration de l'Université Bretagne Sud. Le fait de passer commande, notamment via la validation d'un bulletin ou dossier d'inscription, l'envoi d'un bon de commande ou la signature d'une convention, implique l'adhésion entière et sans réserve du/de la client.e aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le/la client.e ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Centre de Langues, prévaloir sur les présentes conditions et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le/la client.e se porte fort du respect des présentes conditions par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le/la client.e reconnaît également que, préalablement à toute commande, il/elle a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du Centre de Langues, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

## 3. Inscription

Toute inscription nécessite l'envoi ou le dépôt du bulletin ou dossier d'inscription dûment renseigné au Centre de Langues. Le/la candidat.e transmet sa candidature via le courriel dédié ([clubs@univ-ubs.fr](mailto:clubs@univ-ubs.fr)) ou par voie postale (Université Bretagne Sud Centre de Langues – 4 rue Jean Zay – CS 7030 – 56321 Lorient), accompagné du règlement.

Les modalités de règlement des frais de formation ou de certification figurent au contrat ou à la convention.

Le Centre de Langues doit être avisé des modalités spécifiques de prise en charge des frais de formation ou de certification au moment de l'inscription (notamment concernant les modalités de justification de l'action) et en tout état de cause avant le démarrage de la formation.

Si la candidature est acceptée, une confirmation d'inscription (contrat, convention ou convocation) est adressée au/à la client.e par courrier, courriel ou remise en main propre.

## 4. Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, un contrat ou une convention de formation, établi selon les articles L.6353-1, L.6353-2 et L.6353-3 du Code du Travail, est adressé au/à la client.e pour signature et apposition du cachet s'il y a lieu. Il/elle s'engage à retourner au Centre de Langues, avant le démarrage de la formation, tous les exemplaires signés et revêtus du cachet de l'entreprise s'il y a lieu.

L'action de formation se déroule conformément au programme remis au client.

À l'issue de toute action de formation, une facture et une attestation de présence seront adressées à l'organisme payeur désigné par le/la client.e. Une attestation de fin de formation est également remise au/à la stagiaire.

## 5. Absence, annulation ou report du fait du/de la client.e

Toute annulation doit être communiquée par écrit au Centre de Langues. À compter de la date de signature du contrat ou de la convention, le/la client.e dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter pour les formations en présentiel et de 14 jours pour les formations à distance et hors établissement. Dans ce cas, le/la client.e en informe le Centre de Langues par lettre recommandée avec accusé de réception, et le/la client.e n'est redevable d'aucune somme.

En cas d'absence ou d'abandon de l'action de formation ou de certification par suite de force majeure en sens du code civil, dûment reconnue, le/la client.e informera la responsable du Centre de Langues par une lettre recommandée avec accusé de réception et en y joignant les pièces justificatives de la force majeure. Dans ce cas, le Centre de Langues facturera uniquement les heures de formation effectivement dispensées et dues par le/la stagiaire. Le/la stagiaire sera remboursé.e de ses frais d'inscription liés à la certification.

En cas d'absence ou d'abandon de l'action de formation ou de certification pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le/la client.e informera la responsable du Centre de Langues par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, le Centre de Langues pourra facturer selon les dispositions financières prévues au contrat ou à la convention.

Hormis pour les formations certifiantes, le Centre de Langues offre la possibilité au/à la client.e, avant le début de la prestation, de substituer au participant inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins.

## 6. Annulation ou report du fait du Centre de Langues

Le Centre de Langues se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation ou certification, notamment dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation. Dans ce cas, le/la client.e est prévenu.e dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité ne pourra être versée au/à la client.e et en tout état de cause, les frais de réservation de déplacement et d'hébergement réalisés avant d'avoir obtenu la convocation ne pourront pas être remboursés.

De manière exceptionnelle et en cas de force majeure, le Centre de Langues se réserve le droit de remplacer les intervenants initialement prévus pour assurer la formation ou certification par d'autres, garantissant une formation ou certification de qualité identique.

En cas de réalisation partielle de la formation du fait du Centre de Langues, la facturation se fera au prorata temporis des heures réalisées par rapport au nombre d'heures prévues.

## 7. Paiement

Les prestations ne sont pas assujetties à la TVA en vertu des dispositions de l'article 261 du code général des impôts. Elles comprennent la formation et les supports pédagogiques. Si cela figure sur le programme, les pauses et déjeuner du midi sont compris dans le prix indiqué.

Pour les client.e.s individuel.le.s payant eux/elles-mêmes leur formation, le Centre de Langues peut accorder un paiement échelonné. L'échéancier, fixé par l'agent comptable de l'Université Bretagne Sud, est alors intégré au contrat de formation.

En cas de règlement effectué par un organisme financeur (opérateurs de compétences - OPCO, Pôle Emploi, Partenaires Institutionnels...) dont dépend le/la client.e, il appartient au/à la client.e d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et doit figurer sur l'exemplaire de la convention que le/la client.e retourne signé au Centre de Langues. En l'absence de réception de cet accord ou en cas de prise en charge partielle de l'organisme financeur, le restant dû sera directement facturé au/à la client.e, selon l'application des tarifs voté en Conseil d'Administration de l'Université Bretagne Sud.

## 8. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement dans le délai imparti de 30 jours après envoi de la facture, une lettre de rappel amiable est envoyée au/à la débiteur.ice.

Lorsque la créance n'a pu être recouvrée à l'amiable, un état exécutoire est adressé au/à la débiteur.ice par l'Agent Comptable de l'Université Bretagne Sud qui procédera au recouvrement contentieux. Sans paiement dans le délai imparti, des poursuites seront engagées entraînant des frais supplémentaires à l'encontre du/de la débiteur.ice.

Toute formation réalisée et suivie qui n'aura pas été réglée ne pourra pas faire l'objet d'une nouvelle inscription à l'université, ni d'une délivrance de la certification visée.

## 9. Contentieux – Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le/la client.e et le Centre de Langues, le/la client.e pourra adresser une réclamation préalable, en écrivant à : [clubs.reclamation@listes.univ-ubs.fr](mailto:clubs.reclamation@listes.univ-ubs.fr). À défaut de résolution amiable, tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande sera soumis au tribunal compétent. La responsabilité du Centre de Langues vis-à-vis du/de la client.e ne saurait excéder en totalité le montant payé par le/la client.e au Centre de Langues au titre des présentes conditions.

## 10. Propriété Intellectuelle

Les sujets des certifications ainsi que les contenus des formations, présentes ou en e-learning, sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

L'Université Bretagne Sud est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses clients.

Le/la client.e s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable du Centre de Langues, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de vente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

## 11. Données personnelles

Dans le respect de la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi Informatique et Libertés, et du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) 2016/679 entré en vigueur pour le 25 Mai 2018, l'Université Bretagne Sud vous informe que :

- Vos données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que pour une finalité déterminée et légitime correspondant à ses missions ou reposant, pour certains traitements, sur votre consentement. Ainsi, la collecte de vos données peut, en fonction du traitement, être obligatoire ou facultative.

- Seules sont collectées les données strictement nécessaires à l'exécution de ces traitements.

- Vos données ne sont conservées que le temps nécessaire à l'exécution de ces traitements.

- Seules les personnes habilitées, soumises à l'obligation de confidentialité la plus stricte, peuvent en avoir connaissance et vos données ne sont jamais utilisées à des fins de prospection commerciale.

- Vous disposez de certains droits, notamment :

- Le droit d'accès pour savoir quelles sont les données utilisées, pour quel(s) traitement(s), et sur combien de temps ;
- Le droit de rectification en cas de données erronées ;
- Le droit à la suppression et à l'oubli ;
- Le droit d'opposition pour des motifs légitimes et sous réserve que le traitement de ces données ne revête pas un caractère obligatoire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le/la délégué.e à la protection des données de l'UBS : [dpo@univ-ubs.fr](mailto:dpo@univ-ubs.fr)

## 12. Communication

L'entreprise cliente accepte d'être citée par le Centre de Langues comme cliente de ses formations et de ses certifications. Sauf engagements particuliers, le Centre de Langues peut mentionner le nom de l'entreprise, son logo dans ses listes de références.

## 13. Divers

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du/de la client.e ainsi que celles du Centre de Langues.

Le Centre de Langues se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le/la client.e.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.